

Rattachement du service de la vente à l'agence comptable ou les paradoxes d'une page blanche déjà bien noircie

La direction du Musée du Louvre a décidé de rattacher les agents de vente sous la direction de l'Agence Comptable. Cette décision ferait suite à un impératif légal : le statut de caissier-contrôleur au Louvre – et cela depuis près de quinze ans ! – serait illégal. Ce qui n'avait pas suscité plus d'émoi ou de craintes jusque-là... Et c'est désormais à marche forcée que la direction, en faisant appel à un cabinet d'audit, envisage de régler cette illégalité en 12 à 18 mois. Cependant les décisions importantes sont déjà prises : séparation des caisses-contrôles, changement de direction, réorganisation de toute une sous-direction, redéfinition du sens du service public. La page blanche que la direction dit vouloir remplir de concert avec les agents et les organisations syndicales semble déjà bien noircie...

Lisez la suite ci-dessous.